

Septembre 2019

ENEDIS

Alternance/Apprentissage

Un accord ambitieux : FO signe

En accueillant des alternants, Enedis remplit ses obligations légales, mais surtout prépare l'avenir de ces jeunes **en leur assurant une formation et un accompagnement de qualité**. L'entreprise prépare aussi son avenir en bénéficiant d'une **source de recrutements variés et compétents**. L'équipe de négociation FO Énergie et Mines avait de nombreuses revendications et propositions pour cet accord. La quasi-totalité a été acceptée. C'est pourquoi FO Énergie et Mines signe le nouvel accord Alternance d'Enedis.

Une ambition renouvelée

Les dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sont désormais en bonne place dans la politique RH de l'entreprise. Ils permettent de **renouveler nos compétences** dans les métiers cœurs, mais aussi de **détecter de nouveaux talents** pour les futures activités et de **diversifier nos recrutements**.

- “ 30% des futurs recrutements issus de l'alternance
- “ Développement de l'accueil et l'embauche de femmes ou de personnes en situation de handicap, et pour des personnes éloignées de l'emploi
- “ Création d'un vivier des alternants pour faciliter les embauches entre unités
- “ L'accompagnement des alternants sortants pour faciliter leur embauche à l'externe (partenariats avec d'autres entreprises, contrats tripartites...)

Des accompagnants valorisés

Dès le début de la négociation, vos représentants FO Énergie et Mines ont insisté sur la **valorisation du rôle du tuteur** que ce soit par l'amélioration de la prime versée, mais aussi par une meilleure reconnaissance de son rôle au quotidien. C'est chose faite !

- “ Une répartition des rôles clarifiée entre le manager et le tuteur
- “ Le tuteur est désormais associé aux recrutements des alternants
- “ Une prime valorisée à 300 euros. En cas de tutorat de deux alternants, les primes sont cumulatives
- “ Abondement du compte personnel de formation (CPF) du tuteur d'un montant de 225 euros
- “ Le manager évalue la mission tutorale, la valorise et la reconnaît
- “ Une filière RH qui appuie et accompagne l'alternant tout au long de son parcours, avec les Correspondants alternance

Un accueil et un suivi améliorés

Au-delà des engagements réciproques entre l'alternant et l'entreprise, la négociation a permis de **faire avancer favorablement nombre de dispositions**, notamment sur la rémunération, les frais et l'accompagnement social.

- “ Une rémunération supérieure au Code du travail pour tous les alternants
- “ La prise en charge des frais de transports, de repas... dont la prise en charge à 100% des titres d'abonnement pour les trajets quotidiens, ou des indemnités kilométriques vélo, dans la limite de 200 € par an
- “ Une couverture santé et prévoyance ouverte à tous, ainsi que les activités sociales
- “ Une aide pour obtenir le permis B (de 800 à 1 300 euros selon le contrat)
- “ Un soutien pour trouver un logement (aide à la recherche et aide financière)



Dans ce contexte, FO Énergie et Mines signe un accord ambitieux et porteur de sens pour l'avenir de nos alternants, de leurs accompagnants et de l'entreprise.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

